

Le risque amiante dans la région

Armelle MARLET
Ingénieur conseil référent Maladies Professionnelles

16/05/2017

Les CARSAT et l'amiante



L' assureur du risque professionnel

Des organismes régionaux, qui agissent en partenariat pour que le niveau de risque soit le plus faible possible



Organisme d'expertise technique, qui contribue à la meilleure connaissance du risque et de sa maîtrise



Un partenariat fort avec la DIRECCTE & l'OPPBTP



Des publications régionales construites en partenariat

Améliorer la qualité et l'exploitation des repérages amiante

Canalisations enterrées en amiante ciment

Panneaux solaires photovoltaïques

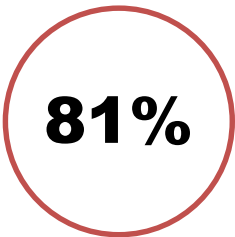
La sinistralité



Asbestose, lésions pleurales, dégénérescence broncho-pulmonaire

Mésothéliome, tumeurs pleurales, cancer broncho-pulmonaire

2 tableaux de maladies professionnelles

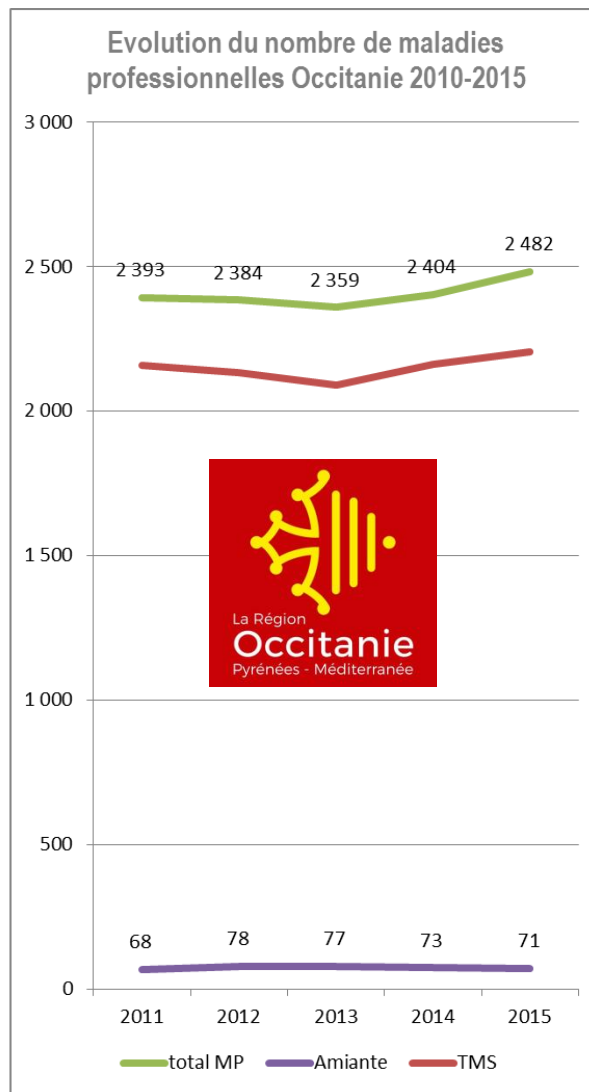
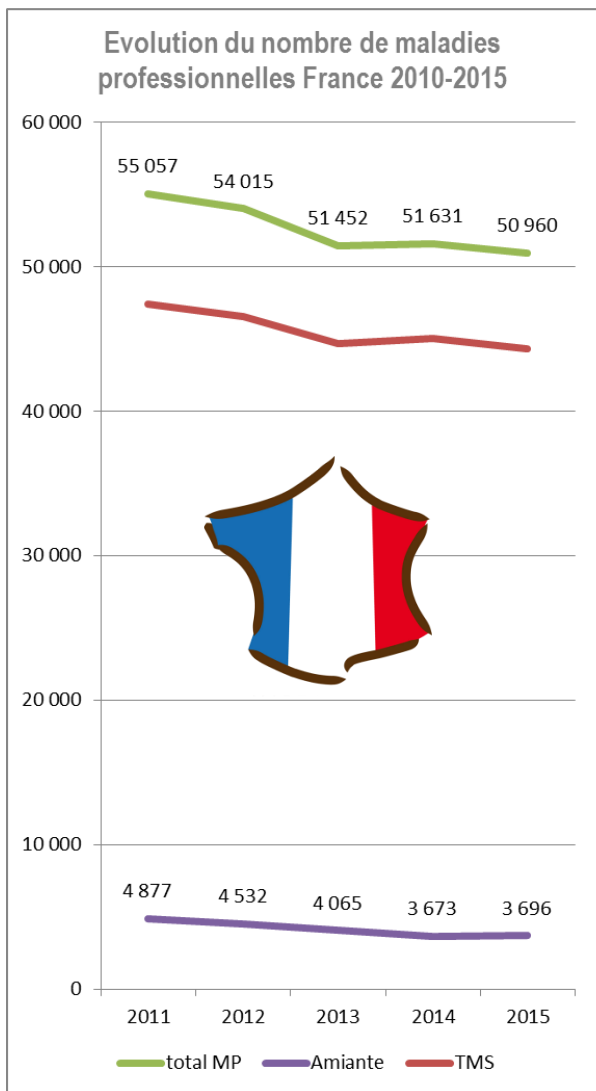


Des cancers d'origine professionnelle



Presque 1 milliard payé chaque année en indemnisation

Evolution sur les 5 dernières années



350 000 €
c'est le coût moyen
d'une MP amiante dans
notre région

4 / jour
c'est le nombre de
nouveaux cancers
amiante au niveau
national

42%
c'est la part financière
de l'amiante dans les
prestations des maladies
professionnelles